



Force Ouvrière
Voies Navigables de France

LA FORCE SYNDICALE

Avec FO, construisons notre avenir



Paris, le 22 juin 2017

DECLARATION PREALABLE au CHSCT-C du 22 juin 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs
Camarades,

L'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui est très chargé (**devrions nous dire trop ?**), et parmi les nombreux sujets que nous aurons à traiter, celui consacré aux orientations générales 2017-2020 en matière de prévention des risques professionnels à l'EPA-VNF a retenu toute notre attention. **Force Ouvrière se félicite** que, sous l'impulsion de l'ancien Directeur Général, l'établissement poursuive son engagement pour faire avancer la sécurité et réduire au maximum les risques professionnels. Cependant, **Force Ouvrière s'interroge** sur le caractère opérationnel des différentes mesures contenues dans ce programme. En effet faute de moyens financiers et humains, nombre d'entre elles risquent bien de rester lettre morte.

Parmi les différents thèmes évoqués dans ce document, l'amiante constitue sans conteste l'un des plus importants. Si **Force Ouvrière approuve** les actions prévues pour identifier la présence d'amiante sur les différents sites où se trouvent les agents, et de celles visant à assurer le suivi médical de ceux qui y ont été exposés, **Force Ouvrière ne peut s'en contenter. Force Ouvrière ne peut accepter** que l'établissement se limite à une **démarche à l'économie**, et **demande**, là aussi, que des moyens financiers conséquents soient mobilisés pour faire face à l'enjeu considérable que constitue l'éradication de ce fléau.

Autre sujet majeur évoqué dans ce document, les Risques Psycho-Sociaux. **Force Ouvrière s'est exprimé** à de nombreuses reprises pour contester la démarche essentiellement curative adoptée par l'établissement, qui consiste à enchaîner **les plans sociaux (réorganisations) avec leurs baisses continues d'effectifs**. Cet enchaînement a pour effet de générer des Risques Socio Professionnels chez les Personnels, ce que les diagnostics que vous réalisez viennent prouver et de là vous tentez désespérément de trouver des remèdes.

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – Confédération générale du travail – **FORCE OUVRIERE**

Cartel EPA-VNF- Secrétaire : Dominique Schirmer 06 80 40 46 23 ou Dominique.schirmer@vnf.fr

Représentant **Force Ouvrière** au CHSCT-C

Titulaires : Richard Henrard : 06 30 72 48 61 ou richard.henrard@vnf.fr – Dominique Larroque : dominique.larroque@vnf.fr – Didier Gaillard : didier.gaillard@vnf.fr
Suppléants : Bernard Guiot : bernard.guiot@vnf.fr – Laurent Jeunon : laurent.jeunon@vnf.fr – René Fauveau : rene.fauveau@vnf.fr

Force Ouvrière tient à vous alerter solennellement, Monsieur le Président, **cette situation ne peut plus durer**. Partout dans les services, que ce soit à l'exploitation, en ingénierie ou dans les filières support, les effectifs ont atteint un niveau critique et les nouvelles baisses imposées auront des conséquences désastreuses sur les conditions de travail de nos Personnels. Cela engendrera inéluctablement des RPS.

A cela, **nous devons rajouter** les engagements non tenus de maintien des rémunérations pour les agents concernés. **Force Ouvrière vous interroge** : "*Que devient le décret ICT/ICA ?* "

Concernant GBCP : Le CHSCT-C a délibéré afin qu'une expertise sur ce sujet soit réalisée. Le DG en a validé le principe. A ce jour **Force Ouvrière constate** que cette expertise tarde à se mettre en place, à l'inverse des réorganisations locales qui sont menées "**tambour battant**" sans prise en considération des impacts sur les Personnels.

Les représentants **Force Ouvrière**
au CHSCT-C

Construire
FO ENSEMBLE
la force syndicale
Votre Avenir